

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Djamel Zahri*

Djamel ZAHRI

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2021

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	549 467	527 003	22 465	55 493
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	549 467	527 003	22 465	55 493
Immobilisations corporelles	1 621 352	489 524	1 131 828	1 167 463
Constructions	1 090 997		1 090 997	1 090 997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	530 355	489 524	40 831	76 466
Immobilisations en cours	4 190		4 190	
Immobilisations corporelles en cours	4 190		4 190	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 638 975	36 400	1 602 575	507 404
Immobilisations financières	363 158		363 158	362 027
Participations et Créances rattachées	308 035		308 035	308 035
Autres	55 124		55 124	53 992
TOTAL I	4 177 143	1 052 927	3 124 216	2 092 386
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	39 150		39 150	33 103
Créances	995 503		995 503	892 171
Créances clients, usagers et comptes rattachés	202 812		202 812	124 534
Créances reçues par legs ou donations	426 912		426 912	222 535
Autres	365 778		365 778	545 101
Valeurs mobilières de placement	1 000 000	7 437	992 563	1 987 738
Disponibilités	11 791 427		11 791 427	9 246 056
Charges constatées d'avance	173 832		173 832	154 147
TOTAL II	13 999 912	7 437	13 992 475	12 313 215
TOTAL ACTIF	18 177 055	1 060 364	17 116 691	14 405 600

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	46 175	46 175
Fonds propres statutaires	46 175	46 175
Réserves	8 140 659	6 145 548
Autres	8 140 659	6 145 548
Report à nouveau		192 522
Excédent ou déficit de l'exercice	3 024 603	1 802 590
TOTAL I	11 211 437	8 186 834
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 962 126	737 955
TOTAL II	1 962 126	737 955
DETTES		
Dettes fournisseurs		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	641 538	939 523
Dettes des legs ou donations	67 361	
Dettes fiscales et sociales	953 693	1 135 171
Autres dettes	104 846	76 772
Produits constatés d'avance	2 175 691	3 329 345
TOTAL III	3 943 128	5 480 811
TOTAL PASSIF	17 116 691	14 405 600

Compte de résultat de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	16 200	16 220
Ventes de biens et services	13 375	52 906
Ventes de biens	13 375	52 906
Produits de tiers financeurs	17 719 895	15 479 578
Concours publics et subventions d'exploitation	2 658 993	2 496 892
Ressources liées à la générosité du public	14 083 870	11 525 953
<i>Dons manuels</i>	12 783 385	10 334 687
<i>Mécénats</i>	360 000	277 142
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	940 484	914 124
Contributions financières	977 032	1 456 734
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	940	0
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	64 929	96 986
Total I	17 815 339	15 645 690
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stock	(6 048)	(8 568)
Autres achats et charges externes	4 716 732	4 573 175
Aides financières	6 409 099	5 953 622
Impôts, taxes et versements assimilés	258 887	256 432
Salaires et traitements	2 048 695	2 008 693
Charges sociales	919 418	900 705
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	79 453	82 989
Dotations aux provisions	0	0
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	403 045	104 439
Total II	14 829 281	13 871 488
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 986 058	1 774 201
PRODUITS FINANCIERS		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	30 406	23 687
Autres intérêts et produits assimilés	1 979	5 368
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	13 680	488
Différences positives de change	0	455
Total III	46 065	29 998
CHARGES FINANCIERES		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 862	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	6 369
Différences négatives de change	0	53
Total IV	5 862	6 422
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	40 203	23 576
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	3 026 261	1 797 777
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	6 506
Total V	0	6 506
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	943
Total VI	150	943
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(150)	5 563
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 508	750
Total des produits (I + III + V)	17 861 404	15 682 194
Total des charges (II + IV + VI + VII)	14 836 801	13 879 604
EXCEDENT OU DEFICIT	3 024 603	1 802 590
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	36 443	23 622
Prestations en nature	1 085 468	79 447
Bénévolat	182 870	134 820
TOTAL	1 304 781	237 889
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens	36 443	23 622
Prestations en nature	1 085 468	79 447
Personnel bénévole	182 870	134 820
TOTAL	1 304 781	237 889

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

D'après les statuts, l'association « a pour but la lutte contre le Sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie, et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches ».

Sidaction est un bailleur de fonds qui finance des projets de recherche et de soutien aux malades en France et à l'étranger mais aussi un partenaire d'implémentation de projets financés par des bailleurs publics et privés.

Pour cela Sidaction se base sur sa collecte de fonds, ses financeurs publics et privés, son réseau de partenaires en France et à l'international, ses comités d'experts et instructeurs bénévoles ainsi que sur une équipe salariée de 46 personnes.

Les faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire à la Covid-19 a impacté les activités de missions sociales ainsi que celles liées à la collecte de fonds. La campagne du « Sidaction Médias » a tout de même pu se dérouler du 26 au 28 mars 2021. Certaines missions et activités n'ont toujours pas pu être organisées et sont reportées à 2022.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général,
- règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n° 2020-08.

La première application du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 a constitué un changement de méthode comptable l'année dernière.

Les principaux postes affectés par cette nouvelle réglementation sont les legs, donations et assurances-vie.

Le plan comptable a été mis à jour, notamment pour les contributions financières et la quote-part de générosité du public.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes et de la séparation des exercices.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes : 3 ans pour les immobilisations incorporelles.

Droits, brevets, licences :

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
542 867 €	6 600 €	- €	549 467 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/20	Dotations 2021	Reprises 2021	Total au 31/12/21
487 375 €	39 628 €	- €	527 003 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Constructions :

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
1 090 997 €	- €	- €	1 090 997 €

Installations, aménagements :

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
296 911 €	- €	- €	296 911 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/20	Dotations 2021	Reprises 2021	Total au 31/12/21
279 663 €	13 073 €	- €	292 736 €

Matériel de bureau et informatique :

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
179 124 €	4 190 €	- €	183 314 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/20	Dotations 2021	Reprises 2021	Total au 31/12/21
122 127 €	25 435 €	- €	147 562 €

Mobilier :

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
50 130 €	- €	- €	50 130 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/20	Dotations 2021	Reprises 2021	Total au 31/12/21
47 909 €	1 318 €	- €	49 226 €

Immobilisations en cours

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
- €	4 190 €	- €	4 190 €

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Valeurs brutes

Total au 31/12/20	Acquisitions 2021	Diminutions 2021	Total au 31/12/21
515 420 €	1 415 975 €	292 420 €	1 638 975 €

Dépréciations

Total au 31/12/20	Dotations 2021	Reprises 2021	Total au 31/12/21
8 017 €	36 400 €	8 017 €	36 400 €

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an ;
- des parts sociales du Crédit Coopératif.

Stocks

Les stocks s'élèvent à 39 150 € à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Créances reçues par legs ou donations

Les créances reçues par legs ou donations sont de 426 912 €.

Créances autres

Le montant de 365 778 € correspond à :

- des fournisseurs débiteurs pour 3 354 €,
- des avances et acomptes versés pour 8 723 € (réservation du site où aura lieu l'Université des Jeunes Chercheurs reportée à 2022),
- des créances diverses pour 8 735 €,
- des produits à recevoir pour 221 500 € (Sucres & Denrées 2021 à 200 000 €, Gilead 2021 à 20 000 € et Fondation de France ELSA à 1 500 €),
- des partenariats pour 123 466 €.

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2021 s'établit à 1 000 000 €.

Deux VMP ont été rachetées en 2021 : Choix Solidaire pour 508 436 € et SICAV BNP pour 500 419 €.

Des provisions pour dépréciation de VMP ont été reprises pour 13 680 €, le solde de ces provisions sont dorénavant de 7 437 €.

Disponibilités

Les disponibilités d'un montant total de 11 791 427 € sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2022 mais datés de l'année 2021 pour un montant de 204 636 €,
- des comptes bancaires et postaux courants, des livrets qui affichent une valeur globale de 11 556 641 €,
- des intérêts courus à recevoir pour 29 409 €,
- de la caisse pour un montant de 741 €.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 173 832 €. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 163 359 €,
- des charges de communication pour 10 473 €.

Produits à recevoir

Les divers produits à recevoir s'élèvent à 221 500 €. Ils sont constitués de :

- Sucres & Denrées : 200 000 €
- Gilead Sciences : 20 000 €
- Fondation de France Plateforme ELSA : 1 500 €

PASSIFFonds propres

Les fonds propres statutaires de 46 175 € sont maintenus. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1 524 490 €) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500 000 € puis augmentée de 1 427 882 € par l'Assemblée Générale de 2015. De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves. Depuis 2015, l'Assemblée Générale en N affecte le résultat N-1 aux réserves.

L'Assemblée Générale de 2021 a affecté le résultat 2020 aux autres réserves ce qui porte celles-ci à 8 140 659 €.

Le résultat 2021 positif de 3 024 603 € se trouve sur la ligne « Excédent ou déficit de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Variations des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	46 175							46 175
Fonds propres avec droit de reprise	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserves	6 145 548	1 995 111						8 140 659
Report à nouveau	192 522	-192 522						0
Excédent ou déficit de l'exercice	1 802 590	-1 802 590		3 024 603	2 370 332			3 024 603
Dotations consommables	0							0
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL	8 186 834	0	0	3 024 603	2 370 332	0	0	11 211 437

Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés liés aux legs ou donations :

Total au 31/12/20	Reports 2021	Utilisations 2021	Total au 31/12/21
737 955 €	1 633 949 €	409 778 €	1 962 126 €

Il s'agit de la partie des legs acceptés mais non encore encaissée. Fin 2021, ces fonds reportés liés aux legs ou donations s'élèvent à 1 962 126 €.

Dettes

Les dettes fournisseurs (641 538 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2021 dont le règlement interviendra en 2022 (441 542 €) et à des factures non parvenues (199 996 €).

Les dettes des legs ou donations s'élèvent à 67 361 € dont 114 090 € de dettes acceptées lors de délibérations 2021 et 46 729 € de solde du passif de dossiers clôturés.

Les dettes fiscales et sociales (953 693 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2021, réglées en 2022 (130 834 €),

- aux charges fiscales 2021, réglées en 2022 (10 758 €),
- aux provisions pour congés payés (805 858 €),
- aux autres salaires (6 243 €).

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Les autres dettes (104 846 €) correspondent à des avances reçues dans le cadre des conventions avec l'ANRS (96 846 €) et à un versement dû dans le cadre des financements de l'Appel à Projets France (8 000 €).

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 175 691 €.

Il s'agit pour partie des produits encaissés en fin d'année 2021 pour le Dîner de la Mode 2022 (286 500 €).

Pour le reste, il s'agit de produits de subventions, de dons de mécénat ou de contributions financières reçus dans l'année mais non consommés en fin d'exercice car pour des projets réalisés en 2022 ou qui s'étaleront sur plusieurs années :

- des subventions de l'AFD pour 1 279 824 €,
- des subventions de la Mairie de Paris pour 135 000 €,
- une subvention de l'Initiative pour 221 214 €,
- un don de la société Yves Saint Laurent pour 203 153 €,
- des contributions financières du Fonds de Dotation Line Renaud Loulou Gasté pour 20 000 €,
- une contribution financière de la Fondation de France pour 30 000 €.

Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 1 013 605 €. Elles sont constituées de :

- Fournisseur-factures non parvenues : 199 996 €
- Dettes provisionnées pour congés : 530 170 €
- Provisions sur salaires : 6 243 €
- Charges sociales sur congés à payer : 275 688 €
- Etat-autres charges à payer : 1 508 €

Engagements hors bilanMissions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il est apparu utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2021, les engagements sont donc les suivants :

	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des financements à verser au 31/12/20	2 857 346	4 138 533
Nouveaux engagements et modifications 2021	3 526 481	3 436 198
Versements effectués durant l'exercice 2021	3 304 442	3 104 407
Reliquats déduits de versements 2021	9 618	0
Solde des soutiens financiers au 31/12/21	3 069 767	4 470 324

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au Compte de résultat

Produits d'exploitation

Les cotisations reçues à hauteur de 16 200 € correspondent aux cotisations des membres du Conseil d'Administration de Sidaction et des membres de la Plateforme ELSA hébergée par Sidaction. Les cotisations sont reconnues suite à un appel à cotisations.

Les opérations de ventes de biens et services se composent :

- o de la boutique sur notre site pour 13 366 €,
- o un abonnement au journal Ensemble pour 8 €.

Les concours publics et subventions d'exploitation s'élèvent à 2 658 993 € et se composent :

- o des subventions de l'Agence Française de Développement (1 845 421 €) dans le cadre de programmes internationaux,
- o des subventions de la Direction Générale de la Santé (90 000 €) et du Ministère de la Justice (31 000 €) dans le cadre de missions en France,
- o des subventions de la Mairie de Paris (206 999 €) dans le cadre de projets internationaux,
- o une subvention de l'Initiative via Expertise France (477 574 €) dans le cadre de programmes internationaux,
- o une aide exceptionnelle du Ministère du Travail pour un contrat d'apprentissage (8 000 €).

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subventions non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 14 083 870 € et concernent :

- les dons manuels pour 12 783 385 €,
- les mécénats pour 360 000 €,
- les legs, donations et assurances vie encaissés durant l'exercice pour 940 484 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	188 868
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	2 017 758
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	278 833
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	8 017
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	409 778
Total Produits	2 903 253
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	292 420
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	36 400
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	1 633 949
Total Charges	1 962 769
Solde de la rubrique	940 484

Les contributions financières (977 032) correspondent à des recettes issues de personnes morales privées à caractère non lucratif.

Les autres produits (64 929 €) sont constitués de :

- droits d'auteurs pour 35 190 €,
- restitutions sur financements pour 16 947 €,
- divers produits pour 12 792 €.

Produits financiers

Les produits financiers (46 065 €) correspondent aux reprises de provision pour dépréciation (13 680 €), aux intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association (7 701 €) et à la plus-value du rachat de Choix Solidaire (24 684 €).

Frais liés aux administrateurs

En 2021, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation des administrateurs et des administratrices au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale pour un montant de 9 366 €.

Valorisation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 304 781 € et se décomposent comme suit :

- 182 870 € de bénévolat,
- 1 085 468 € de prestations en nature,
- 36 443 € de dons en nature.

Le bénévolat :

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2021 :

- ✓ le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les projets déposés par les associations françaises comptait 26 membres,
- ✓ Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les projets de recherche et les demandes de jeunes chercheurs comptait 28 membres,
- ✓ Le Comité International chargé d'instruire les projets déposés par les associations internationales comptait 15 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2021 à :

- 1 161 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,

- 813 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 395 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le Groupe Experts Prison par exemple. En 2021, ils ont effectué 204 heures de travail bénévole.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations de collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction Médias 2021 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 3 020 heures de réponse téléphonique à l'association.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds, nous avons également organisé différents événements (Vente aux enchères et vente photos en remplacement du Dîner de la mode) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 162 heures.

Enfin, le Conseil d'Administration se réunit environ cinq fois par an et sollicite la présence de ses membres. En 2021, les administrateurs ont fait don de 171 heures.

La valorisation du bénévolat se définit au Smic horaire pour la prise d'appels sur les plateaux téléphoniques lors du Sidaction médias et à trois fois le Smic horaire pour la participation aux Comités, au Conseil d'Administration, à l'organisation d'événements de collecte et à différentes expertises programmes.

Les prestations et dons en nature :

Le Sidaction Médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 31 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Les prestations en nature se valorisent au montant hors taxe de la prestation et les dons en nature au prix de revient lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Pour l'année 2021, nous pouvons valoriser les prestations et dons en nature liés au Sidaction Médias pour un montant total de 1 038 110 € en majorité pour la production et la diffusion de la campagne d'appel à dons sur les différents supports (télévision, radio, magazine et affiche).

Nous avons aussi bénéficié de prestations et dons en nature pour l'organisation d'événements et d'opérations de collecte pour un montant de 83 801 €.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 376 387 €.

Information sur les indemnités de départ à la retraite des salariés

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées au bilan de l'association.

Le montant total des engagements s'élève à 489 K€ au 31/12/2021. L'engagement total était de 276 K€ au 31/12/2020.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul des indemnités sont les suivantes :

- Taux de revalorisation des salaires de 1%,
- Taux d'actualisation de 0,98 %,
- Taux de turnover appliqué par tranche d'âge,
- Age de départ à la retraite de 62 ans.

Modification de la composition du personnel

Catégorie	Contrat	Effectif au 31/12/20	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/21
Non-cadres	CDI	4	1	0	5
	CDD	1	0	0	1
Cadres	CDI	36	2	1	37
	CDD	3	3	3	3
TOTAL		44	6	4	46

(1) y compris les passages d'une catégorie non-cadre à cadre ou les transformations de contrats de CDD en CDI

(2) correspondant à 44 Equivalents Temps Plein

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 est de 25 458 € au titre du contrôle légal et de 20 402 € en ce qui concerne des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association ou par des bailleurs.

Evénements postérieurs

La crise sanitaire a impacté l'association au cours du premier trimestre 2022.

Dans ce contexte, l'association a mis en œuvre les différentes mesures mises à disposition afin de poursuivre son activité. L'association est vigilante à l'égard des effets économiques résultant du conflit Ukraine-Russie qui a débuté le 24 février 2022.

A la date d'établissement des comptes annuels, ces événements n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'association.

Informations relatives aux legs et donations

En 2022, l'association a accepté 2 legs pour une valeur globale de 51 600 €.

Compte de résultat par origine et destination de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	14 083 870	14 083 870	11 525 953	11 525 953
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénat	14 083 870	14 083 870	11 525 953	11 525 953
- Dons manuels	12 783 385	12 783 385	10 334 687	10 334 687
- Legs, donations et assurances-vie	940 484	940 484	914 124	914 124
- Mécénat	360 000	360 000	277 142	277 142
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - Produits non liés à la générosité du public	1 103 921		1 658 861	
2.1 - Cotisations avec contrepartie	16 200		16 220	
2.2 - Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 - Contributions financières sans contrepartie	977 032		1 456 734	
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	110 689		185 907	
3 - Subventions et autres concours publics	2 658 993		2 496 892	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	14 620	0	488	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS	17 861 404	14 083 870	15 682 194	11 525 953
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	10 653 013	8 036 088	9 715 909	8 068 758
1.1 - Réalisées en France	6 822 210	6 608 522	6 089 679	5 057 287
1.1.1 - Actions réalisées par l'organisme	2 479 608	2 282 867	2 074 838	1 723 088
1.1.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 342 603	4 325 656	4 014 841	3 334 200
1.2 - Réalisées à l'étranger	3 830 802	1 427 566	3 626 230	3 011 470
1.2.1 - Actions réalisées par l'organisme	1 766 806	479 272	1 687 449	1 401 373
1.2.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	2 063 996	948 294	1 938 781	1 610 097
2 - Frais de recherche de fonds	3 046 011	2 630 922	3 095 974	2 571 110
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 921 074	2 627 384	2 706 214	2 247 426
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	124 937	3 538	389 761	323 684
3 - Frais de fonctionnement	1 136 269	1 046 528	1 060 601	880 796
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	6 369	5 289
5 - Impôt sur les bénéfices	1 508		750	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	14 836 801	11 713 538	13 879 604	11 525 953
EXCEDENT OU DEFICIT	3 024 603	2 370 332	1 802 590	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	47 052	47 052	702	702
- Bénévolat	47 052	47 052	702	702
- Prestations en nature	0	0	0	0
- Dons en nature	0	0	0	0
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	1 257 729		237 187	
3 - Concours publics en nature	0		0	
- Prestations en nature	0		0	
- Dons en nature	0		0	
TOTAL DES PRODUITS	1 304 781	47 052	237 889	702
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	120 250	0	99 319	0
- Réalisées en France	101 788	0	85 849	0
- Réalisées à l'étranger	18 462	0	13 470	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 176 534	47 052	130 429	702
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	7 996	0	8 141	0
TOTAL DES CHARGES	1 304 781	47 052	237 889	702

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	8 036 088	8 068 758
1.1 - Réalisées en France	6 608 522	5 057 287
1.1.1 - Actions réalisées directement	2 282 867	1 723 088
1.1.2 - Versements à d'autres organismes	4 325 656	3 334 200
1.2 - Réalisées à l'étranger	1 427 566	3 011 470
1.2.1 - Actions réalisées directement	479 272	1 401 373
1.2.2 - Versements à d'autres organismes	948 294	1 610 097
2 - Frais de recherche de fonds	2 630 922	2 571 110
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 627 384	2 247 426
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	3 538	323 684
3 - Frais de fonctionnement	1 046 528	880 796
TOTAL DES EMPLOIS	11 713 538	11 520 663
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	5 289
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 370 332	0
TOTAL	14 083 870	11 525 953

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2021	Exercice 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Ressources liées à la générosité du public	14 083 870	11 525 953
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénats	14 083 870	11 525 953
- Dons manuels	12 783 385	10 334 687
- Legs, donations et assurances-vie	940 484	914 124
- Mécénats	360 000	277 142
1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	14 083 870	11 525 953
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	14 083 870	11 525 953

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	0	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 370 332	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 370 332	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	0	0
- Réalisées en France	0	0
- Réalisées à l'étranger	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	47 052	702
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
TOTAL	47 052	702

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021	Exercice 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	47 052	702
- Bénévolat	47 052	702
- Prestations en nature	0	0
- Dons en nature	0	0
TOTAL	47 052	702

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0	0
(-) Utilisation	0	0
(+) Report	0	0
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0	0

Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER

Le CROD et le CER sont établis sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

Depuis cet exercice 2021, la répartition de l'affectation des seuls produits liés à la générosité du public par type de charges a changé. En effet, la répartition proportionnelle a été abandonnée pour une répartition plus spécifique en fonction du type de produits et de ce qu'ils financent.

A - Note sur les charges/emplois

La présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces charges est de 14 836 801 €, celles-ci sont classées par destination.

1 – Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du CROD et du CER, les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France,
- les actions réalisées à l'étranger.

Ainsi qu'en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions réalisées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les programmes en France réalisés par Sidaction s'élèvent à 2 479 608 € et se décomposent comme suit :

- 661 337 € pour la coordination de l'Appel à Projets Associatif France, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en France métropolitaine et d'outre-mer mais également pour le plaidoyer, l'analyse des données et l'appui des partenaires associatifs français sur les thématiques « Milieu pénitentiaire » et « Minorités sexuelles »,
- 358 297 € pour la coordination de l'Appel à Projets Scientifique et Médical, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés pour la Recherche mais également pour le plaidoyer dans ce domaine et l'appui des partenaires français en « Recherche opérationnelle » et sur la thématique « Continuum des soins »,
- 1 459 974 € pour l'information, la sensibilisation et les opérations d'échange et de visibilité tels que le magazine en ligne Transversalmag, le journal Ensemble, les événements comme le Sidaction Médias ou lors de la

journée mondiale de lutte contre le sida ainsi qu'une partie des outils de communication et des opérations à destination du grand public.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions :
Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.
- le suivi des financements, conseil et formation :
Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées), les salaires et charges et les frais généraux directs des programmes, hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.
- Les frais indirects des actions réalisées :
Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de loyers et charges des bureaux. La clé de répartition de ces frais correspond aux m² de bureaux utilisés par programme, mission et projet.
Elle comprend également un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades comme pour la recherche scientifique et médicale.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

1.1.2.1 - Soutien aux associations et leurs bénéficiaires	2 275 319
- Appel à Projets France	1 963 482
- Urgences	311 837
1.1.2.2 - Recherche scientifique et médicale	2 067 284
- Appel à Projets Jeunes Chercheurs	804 870
- Appel à Projets Aides aux Equipes	1 159 610
- Projets de Recherche Opérationnelle	102 804

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida en France est de 4 342 603 €.

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les programmes réalisés par Sidaction à l'International (Afrique et en Europe de l'Est) s'élèvent à 1 766 806 et comprennent :

- la coordination de l'Appel à Projets International,
- le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en Afrique et en Europe de l'Est,
- le plaidoyer et l'analyse des données,
- l'appui des partenaires associatifs internationaux sur les thématiques « Milieu pénitentiaire », « Continuum des soins », « Enfants, jeunes / adolescents » et « Minorités sexuelles »,
- l'appui des partenaires internationaux en « Recherche opérationnelle »,

- la Plateforme ELSA, réseau hébergé par Sidaction et composé de 4 membres (Solthis, Solidarité Sida, le Planning Familial et Sidaction).

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

- Appel à Projets International	1 712 792
- Urgences	351 204

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida à l'international est de 2 063 996 €.

2 – Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3 046 011 € et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public,
- Frais de recherche d'autres ressources.

2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçus fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principale des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 1 058 694 €, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (533 108 €).

Les coûts directs d'appel à la générosité du public représentent un total de 2 921 074 €. Ils se décomposent, en plus des 1 058 694 € des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité du public (1 062 542 €),
- coûts d'appel à la générosité du public sur le web (179 880 €),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (375 465 €),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (46 999 €).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle (133 184 €).

Enfin, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, les frais indirects s'élèvent à 64 310 € et se composent de la répartition des frais de loyers et charges des bureaux.

2.2 – Frais de recherche d'autres ressources

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode (remplacé en 2021 par une vente aux enchères

et une vente photos) ainsi que les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 124 937 € dont 37 349 € pour l'organisation d'opérations en remplacement du Dîner de la Mode qui n'a pas pu avoir lieu en 2021 (vente aux enchères et vente photos), 74 205 € consacrés aux Opérations régionales, 1 256 € en frais de gestion des partenariats et 6 103 € pour la boutique.

3 – Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales et frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...) et à la direction générale (missions, déplacements et salaires).

Ils comprennent également une part des loyers et charges, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux et un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1 136 269 €.

5 – Information sur l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'année 2021 calculé et provisionné par Sidaction correspond à 1 508 €. Cette charge 2021 n'est pas issue de ressources collectées auprès du public.

B - Note sur les affectations par destination des charges issues des produits collectés auprès du public

La présentation du CROD appelle à un traitement différencié des charges en fonction de l'origine des produits qui ont permis leur financement.

Jusqu'à l'exercice 2020, il était déterminé une clé de répartition de l'affectation des seuls produits liés à la générosité du public par type de charges qui était calculée sur la base du pourcentage des charges réalisées par rapport au budget global de Sidaction. Les produits de Sidaction issus de la générosité du public étaient donc affectés de façon homogène aux charges.

En 2021, l'affectation est réalisée de façon plus spécifique en fonction du type de produits et de ce qu'ils financent. Les produits non liés à la générosité du public et les subventions sont directement retirés de l'affectation des charges issues des produits collectés auprès du public. Il est donc procédé par exclusion pour obtenir l'affectation par destination des charges issues des produits collectés auprès du public.

Les ressources finançant les programmes font l'objet d'une convention de financement et nécessite un suivi précis en termes d'emploi et spécifique en comptabilité analytique.

La nouvelle présentation du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) fait apparaître uniquement la part des emplois financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces emplois est de 11 713 538 €, ceux-ci sont classés également par destination.

1 – Missions sociales financées par la générosité du public

Pour l'année 2021, les missions sociales financées par la générosité du public représentent 8 036 088 €.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 2 282 867 € soit :

- 533 256 € pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 347 377 € pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 1 402 234 € pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 4 325 656 € soit :

- 2 272 389 € pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 2 053 267 € pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 479 272 €.

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 948 294 €.

2 – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2021, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 2 630 922 €.

3 – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restants issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 1 046 528 €.

C - Note sur les produits/ressources

La réglementation pour l'établissement du CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Le total des ressources est de 17 861 404 €.

La nouvelle présentation du CER fait apparaître uniquement la part des ressources liées à la générosité du public. Le total de ces ressources est de 14 083 870 €.

1 – Information sur les produits liés à la générosité du public

Durant l'exercice 2021, les opérations faisant appel à la générosité du public ont permis de collecter 14 083 870 € auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise :

« Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. ».

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

1.2 – Information sur les dons, legs et mécénat

Dons manuels

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 12 783 385 € et se décomposent comme suit :

- 4 204 992 € ont été collectés durant la période du Sidaction Médias, contre 1 950 705 € pour l'opération organisée en 2020 (soit une hausse de 116 % car l'opération 2020 a été annulée),
- 7 022 566 € sont issus des opérations de marketing direct contre 7 057 347 € pour 2020, Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs issu des campagnes de collecte de fonds menées par Sidaction de 1994 à 2020. Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- 1 385 300 € proviennent de la collecte web 2021 contre 1 321 873 € en 2020 (soit une augmentation de 5 %),
- 5 744 € ont été collectés lors d'opérations régionales,
- 33 000 € proviennent de grands donateurs,
- 131 784 € ont été collectés lors d'une vente de photos qui a permis de remplacer en partie le Dîner de la Monde (annulé en 2021).

Legs, donations et assurances vie

Au cours de l'année 2021, les legs, donations et assurances vie s'établissent à 940 484 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	188 868
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	2 017 758
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	278 833
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	8 017
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	409 778
Total Produits	2 903 253
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	292 420
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	36 400
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	1 633 949
Total Charges	1 962 769
Solde de la rubrique	940 484

Mécénats

Les mécénats ont rapporté 360 000 € sur l'exercice 2021 grâce à la Fondation d'Entreprise Sucres & Denrées pour 200 000 €, le Domaine Clarence Dillon pour 50 000 €, Jacquemus et Céline pour 30 000 € chacun, ViiV Healthcare et Gilead pour 20 000 € chacun et BNP Paribas pour 10 000 €.

2 – Information sur les produits non liés à la générosité du public

Les cotisations avec contrepartie représentent 16 200 € dont 15 500 € de cotisations pour la plateforme ELSA (hébergée par Sidaction) et 700 € de cotisations des membres du Conseil d'Administration.

Les contributions financières sans contrepartie regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 977 032 € et se décomposent comme suit :

- 241 733 € de dons collectés auprès de sociétés lors de différents événements au niveau national ou régional, dont 215 950 € pour les opérations ayant remplacé le Dîner de la Mode annulé en 2021 (vente aux enchères et vente photos) et 25 783 € pour les Chefs Solidaires.
- 446 629 € proviennent des partenariats dans le cadre du Sidaction Médias 2021 (409 439 €), des partenariats bancaires (22 808 €) et d'autres partenariats divers (14 381 €),
- 100 130 € d'opérations régionales au sein de différents établissements comme des lycées, des mairies ou des maisons d'arrêt,
- 128 483 € de grands donateurs,
- 60 058 € de contributions financières aux programmes provenant de la Fondation de France pour la Plateforme ELSA,

Les autres produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 110 689 € et se décomposent en :

- 13 367 € de ventes de la boutique,
- 29 739 € de produits de gestion dont 16 947 € de restitutions de la part de nos partenaires et 12 792 € de produits de gestion courante,
- 32 385 € de produits financiers qui concernent les plus-values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 35 190 € ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué notamment des ressources des albums avec la vente et les droits d'auteurs,
- 8 € d'abonnement,

3 – Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2021, nous avons comptabilisé les subventions suivantes pour un montant total de 2 658 993 € dont :

- 1 845 421 € de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes TREMPLINS et Concert'Action (programme de la Plateforme ELSA hébergée par Sidaction),
- 90 000 € de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et Milieu carcéral,
- 31.000 € du Ministère de la Justice pour le programme Milieu carcéral,
- 206 999 € de La Mairie de Paris pour les programmes Paris Sida Sud, Petit Paris Bucarest, AED Burkina Faso et Concert'Action,
- 477 574 € d'Expertise France pour le programme Initiative 5% Adolescents,

- 8 000 € du Ministère du Travail pour une aide financière sur un contrat d'apprentissage.

4 – Information sur les reprises sur provisions et dépréciations

Les reprises sur provisions et dépréciations s'élèvent 14 620 € et concernent des dépréciations d'éléments financiers pour 13 680 € et des transferts de charges pour 940 €.

D - Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet d'identifier les contributions volontaires dont bénéficient Sidaction au cours de l'année. Celles-ci sont valorisées et enregistrées en comptabilité.

La gouvernance de Sidaction repose sur le Conseil d'Administration composé d'acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 304 781 €. Ces contributions volontaires en nature sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de leur destination :

- 120 250 € aux missions sociales dont :
 - 101 788 € réalisées en France (54 265 € pour la participation des membres du Comité France, 37 988 € pour la participation des membres du Comité Scientifique et 9 535 € pour la participation d'experts à différents programmes),
 - 18 462 € réalisées à l'étranger correspondant à la participation des membres du Comité International.
- 1 176 534 € à la recherche de fonds dont :
 - 22 022 € pour le Dîner de la Mode ou les événements l'ayant remplacé (7 572 € de participation de bénévole à l'organisation et 14 450 € de prestations ou dons en nature),
 - 1 085 161 € pour le Sidaction Médias (1 038 110 € de prestations ou dons en nature et 47 052 € de bénévolat),
 - 69 351 € pour des prestations ou dons en nature sur d'autres opérations.
- 7 996 € au fonctionnement correspondant à la participation des membres du Conseil d'Administration.

Les heures de bénévolat non valorisables ne sont pas enregistrées en comptabilité.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 7 540 090 €.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2021, pour 2 477 217 € de financements associatifs. Les décaissements ont été de 2 267 319 € en 2021, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2021 en tenant compte des reliquats s'établit à 2 198 280 €.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2021, pour 2 386 934 € de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et recherche opérationnelle. Les décaissements se sont élevés à 2 067 284 € en 2021, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2021 en tenant compte des reliquats, s'établit à 3 598 837 €.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres

programmes, Sidaction a engagé, en 2021, pour 2 098 528 € de financements.

Les décaissements se sont élevés à 2 074 246 € en 2021, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2021, en tenant compte des reliquats s'établit à 1 742 973 €.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2021	Nouveaux engagements et modifications 2021	Versements effectués en 2021	Reliquats déduits de versements	Solde restant à verser au 31/12/2021
- Appel à projets Aide aux malades / Prévention	1 994 000	2 169 380	1 955 482	9 618	2 198 280
- Appel à projets Départements Français d'Amérique	0	0	0	0	0
- Appel à projets Prévention et soutien en Milieu Carcéral	2 000	-2 000	0	0	0
- Appel à projets Prévention Gay	2 000	-2 000	0	0	0
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	311 837	311 837	0	0
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	1 998 000	2 477 217	2 267 319	9 618	2 198 280
- Appel à Projets Prise en Charge Globale	1 514 549	1 516 818	1 514 555	0	1 516 812
- Bailleurs externes	204 142	230 506	208 487	0	226 161
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	351 204	351 204	0	0
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	1 718 691	2 098 528	2 074 246	0	1 742 973
- Appel à projets Jeunes Chercheurs	1 326 236	1 309 710	804 870	0	1 831 076
- Appel à projets Aides aux Equipes de Recherche	1 801 605	1 077 224	1 159 610	0	1 719 219
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	151 346	0	102 804	0	48 543
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 279 187	2 386 934	2 067 284	0	3 598 837
TOTAL EXERCICE 2021	6 995 878	6 962 679	6 408 849	9 618	7 540 090

Engagements sur 2022	6 344 923
Engagements sur 2023	1 087 066
Engagements sur 2024	108 102